

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement aux amendements faits par la Chambre des Communes au bill (U) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud et la Compagnie du chemin de fer du Sud de Québec ".

(*En comité.*)

(*Voir Journal.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Loughheed a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné les dits amendements et l'avait chargé de faire rapport que le comité avait acquiescé aux 1er, 2e, 3e, 5e et 6e amendements mais n'avait pas acquiescé au 4e.

L'honorable M. Béique, secondé par l'honorable M. David, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Cloran, secondé par l'honorable M. Thibaudeau (Rigaud), a proposé en amendement :

Que l'article suivant soit substitué à l'article 4 :—

" 4. Dans la distribution des produits du prix de la vente des dits chemins de fer, ou de l'un ou de l'autre de ces chemins de fer, les créanciers respectifs de ces chemins de fer seront payés respectivement dans l'ordre de priorité qui existera suivant la loi, et toute fusion ou vente de l'un ou de l'autre des chemins de fer n'affectera ni ne préjudiciera en aucune manière aux réclamations légitimes existant contre l'un ou l'autre de ces chemins de fer avant cette fusion ou vente."

La question de concours ayant été posée sur l'amendement à la motion principale, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Bernier,	Davis,	McHugh,	Sullivan,
Choquette,	Domville,	McLaren,	Thibaudeau (Rigaud),
Church,	Frost,	McMullen,	Thibaudeau,
Cloran,	Kerr (Cobourg),	Montplaisir,	(de la Vallière).—18.
Coffey,	Macdonald (Victoria),	Poirier,	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Baker,	David,	Landry,	Ross (Moose Jaw),
Béique,	Ellis,	Loughheed,	Templeman,
Bowell	Ferguson,	MacKay (Alma),	Wood,
(Sir Mackenzie),	Fiset,	Power,	Yeo.—18.
Dandurand	Kerr (Toronto),	Ross (Halifax),	
(Président),			

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un message soit porté à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie, pour informer cette Chambre que le Sénat a acquiescé à leurs 1er, 2e,